

## IMMO PLACEMENT, la SCPI des métropoles régionales gérée par VOISIN, lance une augmentation de capital de 15 M€

Paris, le 21 juin 2019 – VOISIN, filiale de Foncière ATLAND, annonce le lancement d'une augmentation de capital de 15 M€ pour la SCPI IMMO PLACEMENT. Cette opération répond à l'ambition de développer régulièrement ce fonds qui se classe dans le top 10 en matière de distribution depuis plusieurs années. Ces bonnes performances sont portées par sa stratégie d'investissement, tournée vers les bureaux dans les métropoles régionales. Cette opération donne l'opportunité aux épargnants de bénéficier de cette tendance de fond à travers une SCPI hyper-mutualisée avec plus de 200 actifs et plus de 400 locataires, pour une capitalisation de 250 M€.

**Avec un taux de distribution 2018 supérieur à 5%, IMMO PLACEMENT permet aux épargnants et aux professionnels du patrimoine d'investir dans un fonds hyper-mutualisé, apportant une distribution significativement supérieure à la moyenne du marché et un potentiel de valorisation.**

La SCPI historique de VOISIN continue son développement conformément à la stratégie définie, qui repose sur deux volets : des acquisitions ciblées dans les métropoles régionales d'un côté, et une gestion active de son patrimoine de l'autre.

La précédente augmentation de capital, menée en 2016-2017 pour un montant similaire, avait été souscrite en seulement six mois. Cette opération avait permis d'acquérir plusieurs actifs de qualité dans les métropoles comme Nantes, Toulouse, ou Lille/Roubaix.

Ces acquisitions et le travail continu de valorisation du patrimoine ont permis d'afficher un taux d'occupation financier supérieur à 92% à fin 2018. Forte de réserves importantes (avec un report à nouveau équivalent à 125 jours de distribution) et d'un patrimoine porteur de potentielles plus-values, le dividende 2019 sera supérieur ou égal au dividende 2018. En termes de valorisation les valeurs d'expertise s'inscrivent à la hausse depuis plusieurs années. Ces bons fondamentaux se sont retranscrits au niveau du prix moyen de la part, qui a augmenté de 1,30%.

Le prix de la part de cette augmentation de capital est fixé à 870€, pour une valeur de reconstitution de 916,12€ (en hausse de 1,98% en 2018). Les épargnants peuvent devenir associés à partir de 3 480€ et investir indirectement dans un portefeuille hyper-mutualisé, avec plus de 200 actifs et 400 entreprises locataires.

**Pour Alexandre Claudet, Directeur Général de VOISIN, « cette augmentation de capital répond aux attentes des 5 300 associés actuels, qui apprécient les bonnes performances et la régularité d'IMMO PLACEMENT. Elle constitue aussi une des rares opportunités pour les professionnels du patrimoine et leurs clients d'investir dans cette SCPI historique aux qualités reconnues ».**

## A propos de VOISIN

Pionnier en matière de placement immobilier collectif, avec la création d'IMMO PLACEMENT dès 1968, VOISIN gère plusieurs SCPI en immobilier d'entreprise qui représentent un patrimoine de près de 800 M€ pour le compte de 15 000 associés environ (au 31/12/2018). Depuis septembre 2016, la société est présente sur le marché des OPCI professionnels avec les véhicules Transimmo et Dumoulin, qui représentent 250 M€ de patrimoine (au 31/12/2018). VOISIN est filiale de Foncière ATLAND, Société d'Investissement Immobilier Cotée.

Pour en savoir plus :

<http://www.scp-voisin.com>

<http://www.atland.fr>

### CONTACT PRESSE

**Agence Dakota Communication**

01 55 32 10 40 – [atland@dakota.fr](mailto:atland@dakota.fr)